









Myriophylle à épis

Des citoyens en patrouille sur nos lacs

VÉRONIQUE PICHÉ



Quelque 300 associations de riverains des Laurentides ont joint la croisade contre la propagation des plantes exotiques envahissantes et en particulier du myriophylle à épis (photo: gracieuseté - CRE des Laurentides).

Le myriophylle à épis est une plante aquatique envahissante et exotique. Le Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides compte sur l'implication des citoyens pour surveiller l'état des lacs de la région.

Avons-nous plus de lacs colonisés par le myriophylle à épis que l'an dernier? Pour Mélissa Laniel, chargée de projet au CRE des Laurentides, cette question est intéressante. Mais la réponse, elle, ne peut être trouvée.

« Une chose est sûre, on découvre d'autres lacs chaque année, dit-elle, mais on ne peut pas savoir depuis quand le myriophylle à épis s'y trouve. »

Par exemple, le lac Tibériade à Rivière-Rouge est maintenant sur la liste des lacs touchés. Est-ce un hydravion qui vient d'y déposer l'intruse, ou est-ce un bateau de plaisance mal lavé qui l'a introduite dans le lac il y a quelques années? Impossible de le dire.

DES MILLIERS DE LACS

La région administrative des Laurentides, c'est plus de 8 000 lacs de un hectare et plus. Actuellement, nous savons qu'une quarantaine d'entre eux contiennent du myriophylle à épis, souligne la chargée de projet. Et la majorité de ces plans d'eau se trouve dans les MRC Antoine-Labelle et des Laurentides.

Mélissa Laniel explique que les autorités ne peuvent payer pour la surveillance de l'ensemble de ces milliers de taches bleus sur notre carte régionale. En ce sens, le CRE des Laurentides accorde une place d'honneur à la force citoyenne. « Plus les citoyens s'impliqueront dans leur milieu respectif, plus il sera facile de trouver des solutions harmonieuses », souligne-t-on.

RÉSEAU DE SURVEILLANCE

Quelque 300 associations de riverains des Laurentides ont joint la croisade contre la propagation des plantes exotiques envahissantes, et en particulier du myriophylle à épis. Ces citoyens font partie du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Ils ont reçu une formation gratuite du CRE des Laurentides afin de se familiariser avec certaines notions scientifiques, dont l'utilisation du Protocole de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) dans les lacs de villégiature du Québec.

« L'application répétée de ce protocole, d'une année à l'autre, ou plusieurs fois durant une même saison de croissance, permet d'effectuer un suivi temporel et de demeurer à l'affût de l'arrivée de nouvelles PAEE », explique-t-on dans le protocole.

Mélissa Laniel indique que toutes les formations de volontaires ont été données pour cette année. Toutefois, inscrivezvous pour être de la prochaine cohorte de patrouilleurs de lacs.